

CLI DE CHINON

UNE NOUVELLE AUTORITÉ

POUR LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET LA RADIOPROTECTION

**L'AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE
ET DE RADIOPROTECTION
EST UNE AUTORITÉ ADMINISTRATIVE
INDÉPENDANTE
CRÉÉE LE 1ER JANVIER 2025.**

**Sa création a été inscrite dans la loi n° 2024-450
du 21 mai 2024 relative à l'organisation de la gouvernance
de la sûreté nucléaire et de la radioprotection
pour répondre au défi de la relance de la filière nucléaire.**



SOMMAIRE

01

LES MISSIONS DE L'ASNR

P.04

03

CHIFFRES CLEFS

P.20

02

**L'ORGANISATION ET
LA GOUVERNANCE DE L'ASNR**

P.13

01

LES MISSIONS DE L'ASNR



LES MISSIONS DE L'ASNR

L'ASNR assure, au nom de l'État, le contrôle des activités nucléaires civiles en France et remplit des missions d'expertise, de recherche, de formation et d'information des publics.

1. LA RÉGLEMENTATION

2. LE CONTRÔLE

3. EN SITUATION D'URGENCE
RADIOLOGIQUE

4. L'EXPERTISE

5. LA RECHERCHE

6. L'INFORMATION ET LE
DIALOGUE

7. LA FORMATION ET LE
DÉVELOPPEMENT DE LA
CULTURE DE LA SÛRETÉ

LA RÉGLEMENTATION



L'ASNR contribue à l'élaboration de la réglementation, en donnant son avis au Gouvernement sur les projets de décret et d'arrêté ministériel et en prenant des décisions réglementaires à caractère technique.

Elle s'assure que la réglementation est claire, accessible et proportionnée aux enjeux.

L'ASNR instruit et délivre :

- ▶ les autorisations individuelles des installations nucléaires;
- ▶ les autorisations individuelles prévues par le code de la santé publique pour le nucléaire de proximité;
- ▶ les autorisations ou agréments relatifs au transport de substances radioactives.

LE CONTRÔLE

Inspection de revue à Dampierre: une action forte pour la sûreté du site

Mis à jour le 10 juillet 2024

*Inspection de revue au CNPE de Dampierre en juin 2024 qui
a mobilisé 14 inspecteurs et 13 experts sur 1 semaine*



L'ASNR contrôle les activités nucléaires civiles tant sur les aspects matériels qu'organisationnels et humains.

L'action de contrôle se concrétise par des décisions, des prescriptions, des inspections de terrain et, le cas échéant, des sanctions.

Outre les centrales nucléaires, l'ASNR contrôle un ensemble d'activités et d'installations très varié :

- ▶ combustibles nucléaires;
- ▶ déchets radioactifs;
- ▶ colis de substances radioactives;
- ▶ installations médicales;
- ▶ laboratoires de recherche;
- ▶ activités industrielles;
- ▶ etc.

EN SITUATION D'URGENCE RADIOLOGIQUE



En situation d'urgence radiologique, l'ASNR évalue la nature et la gravité de l'événement, son évolution, ses développements possibles, ainsi que les conséquences radiologiques avérées ou potentielles de la situation.

- ▶ L'ASNR est chargée de conseiller les autorités sur les actions de protection de la population.
- ▶ Elle s'assure du bien-fondé des dispositions prises par l'exploitant pour gérer l'événement et rétablir la sécurité des installations.
- ▶ Elle informe les institutions et les médias et assure la notification internationale.

*Exercice national de crise de Belleville novembre 2024
Test du centre de crise unique ASNR
Mobilisation des inspecteurs de la division : en préfecture
du Cher, du Loiret, à la division et sur site*

L'EXPERTISE



L'ASNR expertise la sûreté des installations nucléaires civiles, évalue les risques des rayonnements ionisants et assure une veille en matière de radioprotection.

L'ASNR expertise la sûreté des installations nucléaires civiles à chaque étape de leur cycle de vie, de leur conception à leur démantèlement.

Elle évalue les risques liés à l'usage des rayonnements ionisants pour la santé humaine et l'environnement.

L'ASNR participe à la veille permanente en matière de radioprotection :

- ▶ surveillance radiologique de l'environnement;
- ▶ gestion et exploitation des données dosimétriques concernant les travailleurs exposés aux rayonnements ionisants;
- ▶ analyse des données dosimétriques des patients.

LA RECHERCHE



L'ASNR définit des programmes de recherche pluridisciplinaires, menés en son sein ou en partenariat avec d'autres organismes de recherche français ou étrangers.

La recherche menée par l'ASNR se décline selon deux axes :

- ▶ maintenir et développer les connaissances et compétences nécessaires à l'expertise dans les différents domaines de la sûreté nucléaire et de la radioprotection
- ▶ faire progresser les connaissances fondamentales, notamment pour comprendre les effets des rayonnements ionisants sur la santé et l'environnement

L'INFORMATION ET LE DIALOGUE



Rencontre des 5 CLI du bassin de la Loire à Orléans en décembre 2025



Article de presse suite à la conférence de presse régionale annuelle en Centre-Val de Loire de septembre 2024

L'ASNR informe le public de l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France et participe à la mise en œuvre de la transparence en France.

Elle rend compte de son activité au Parlement.

L'ASNR permet à tout citoyen de participer à l'élaboration de ses décisions ayant une incidence sur l'environnement, ainsi qu'à des projets de recherche.

Elle soutient l'action des commissions locales d'information placées auprès des installations nucléaires.

Les hommes et les femmes de l'ASNR partagent leurs connaissances avec la société et encouragent le dialogue avec les parties prenantes.

LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE DE LA SÛRETÉ



Village « Atom'investigation » à Belleville-sur-Loire en novembre 2024
700 élèves – plus de 100 riverains sur 3 jours

L'ASNR propose une offre large de formations en sûreté nucléaire et radioprotection aux professionnels utilisant les rayonnements ionisants dans le cadre de leur activité.

Elle concourt ainsi au maintien d'un haut niveau de compétences en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection et contribue à une meilleure prévention et protection contre les dangers des rayonnements ionisants.

L'ASNR a pour mission de contribuer au développement d'une culture de radioprotection chez les citoyens.

Objectif : partager avec les citoyens les comportements adaptés face à une situation accidentelle.

02

L'ORGANISATION ET LA GOUVERNANCE DE L'ASNR

LE COLLÈGE



Pierre-Marie
Abadie



Géraldine Pina



Olivier Dubois



Jean-Luc
Lachaume



Stéphanie
Guénot-Bresson

En tant qu’Autorité administrative indépendante, l’ASNR est dirigée par un collège de cinq commissaires.

Ses missions :

- ▶ Garantir l’indépendance de l’ASNR
- ▶ Définir la politique générale de l’Autorité en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection.
- ▶ Prendre les décisions majeures

PIERRE-MARIE ABADIE	Président du 13/11/2024 au 12/11/2030 désigné par le président de la République
GÉRALDINE PINA	Commissaire du 15/12/2020 au 09/12/2026 désignée par le président de la République
STÉPHANIE GUÉNOT BRESSON	Commissaire du 10/12/2023 au 09/12/2029 Désignée par le président de la République
OLIVIER DUBOIS	Commissaire du 29/01/2024 au 09/12/2029 désigné par le président du Sénat
JEAN-LUC LACHAUME	Commissaire du 21/12/2018 au 09/12/2026 désigné par le président de l’Assemblée nationale

5 membres nommés par décret

- ▶ Fonction à plein temps
- ▶ Mandat de 6 ans non renouvelable

L'ORGANIGRAMME

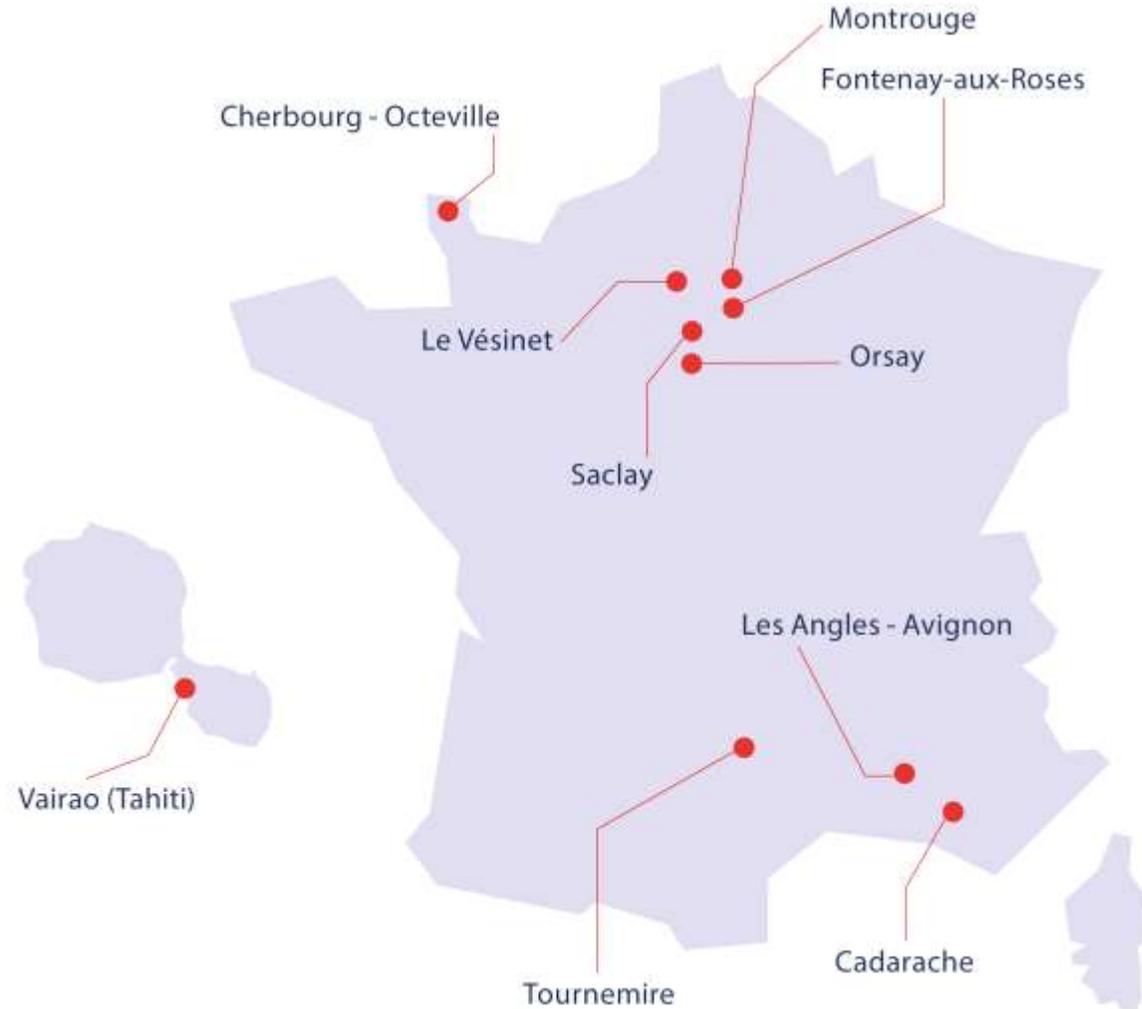


*Chacune des divisions territoriales de l'ASN est rattachée à un délégué territorial, qui est le directeur de la DREAL de la région où est située la division territoriale.

LES SITES DE L'ASNR

L'ASNR est répartie sur 20 sites à travers la France et en outre-mer

- ▶ Son siège est localisé à **Montrouge**.
- ▶ Ses sites principaux de l'expertise et de la recherche en sûreté nucléaire et en radioprotection se situent à **Fontenay-aux-Roses et Cadarache**.
- ▶ **Le Vésinet** est le site principal de la surveillance de l'environnement.
- ▶ Elle dispose également d'antennes d'expertise et de recherche à **Cherbourg, les Angles et Tahiti**.
- ▶ Elle dispose de **11 divisions territoriales** qui permettent d'exercer les missions de contrôle au plus près des installations nucléaires. Les implantations des divisions territoriales sont présentées sur la diapositive suivante.

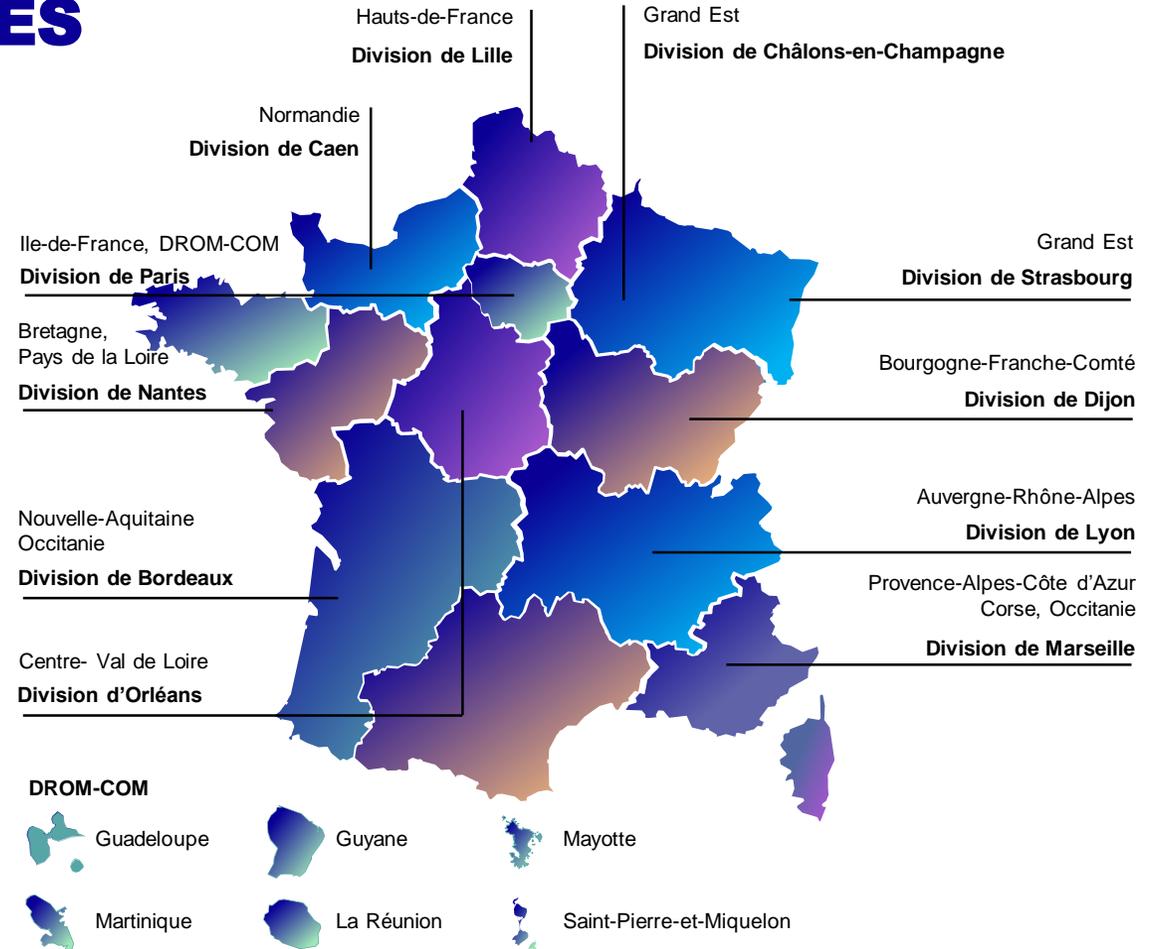


LES DIVISIONS TERRITORIALES

L'ASNR dispose de 11 divisions territoriales lui permettant d'exercer ses missions de contrôle sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans les départements et régions d'outre-mer.

Plusieurs divisions de l'ASNR peuvent être amenées à intervenir de manière coordonnée dans une même région administrative.

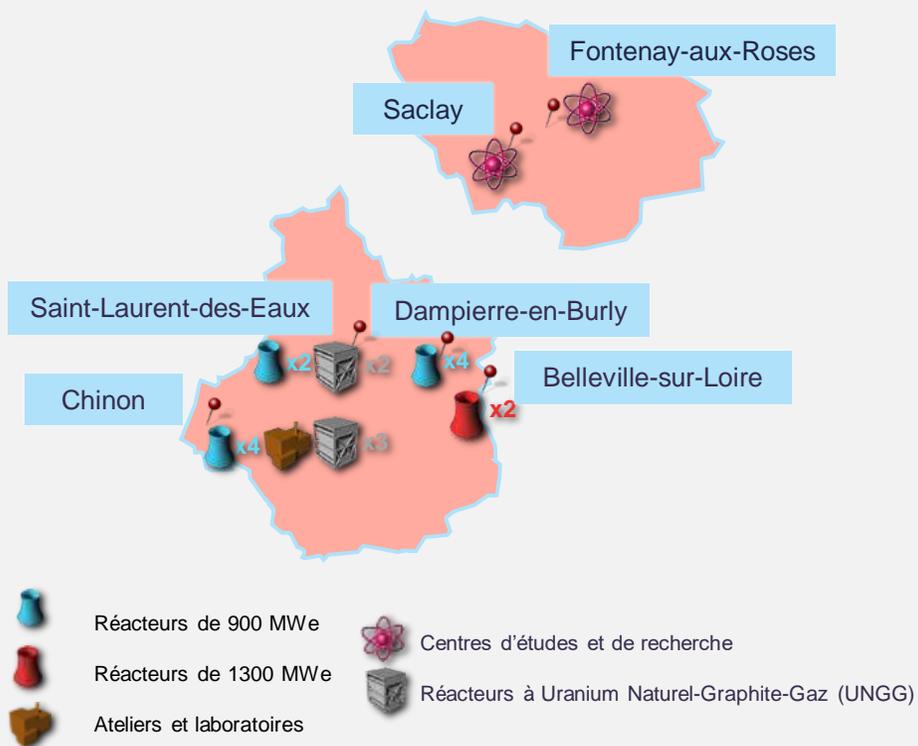
- ▶ **Les divisions de Caen et Orléans** interviennent respectivement dans les régions **Bretagne et Ile-de-France** pour le contrôle des seules INB.
- ▶ **La division de Paris** intervient en **Martinique, Guadeloupe, Guyane, Mayotte, Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon**.
- ▶ **La divisions de Bordeaux** intervient dans la partie ouest de la région **Occitanie** et **la division de Marseille** dans la partie est.



LA DIVISION D'ORLEANS

La division d'Orléans contrôle la sûreté nucléaire, la radioprotection et le transport de substances radioactives dans les 6 départements de la région Centre-Val de Loire, ainsi que la sûreté nucléaire dans les installations nucléaires de base de l'Île-de-France.

Installations nucléaires de base



Nucléaire de proximité



Domaine médical

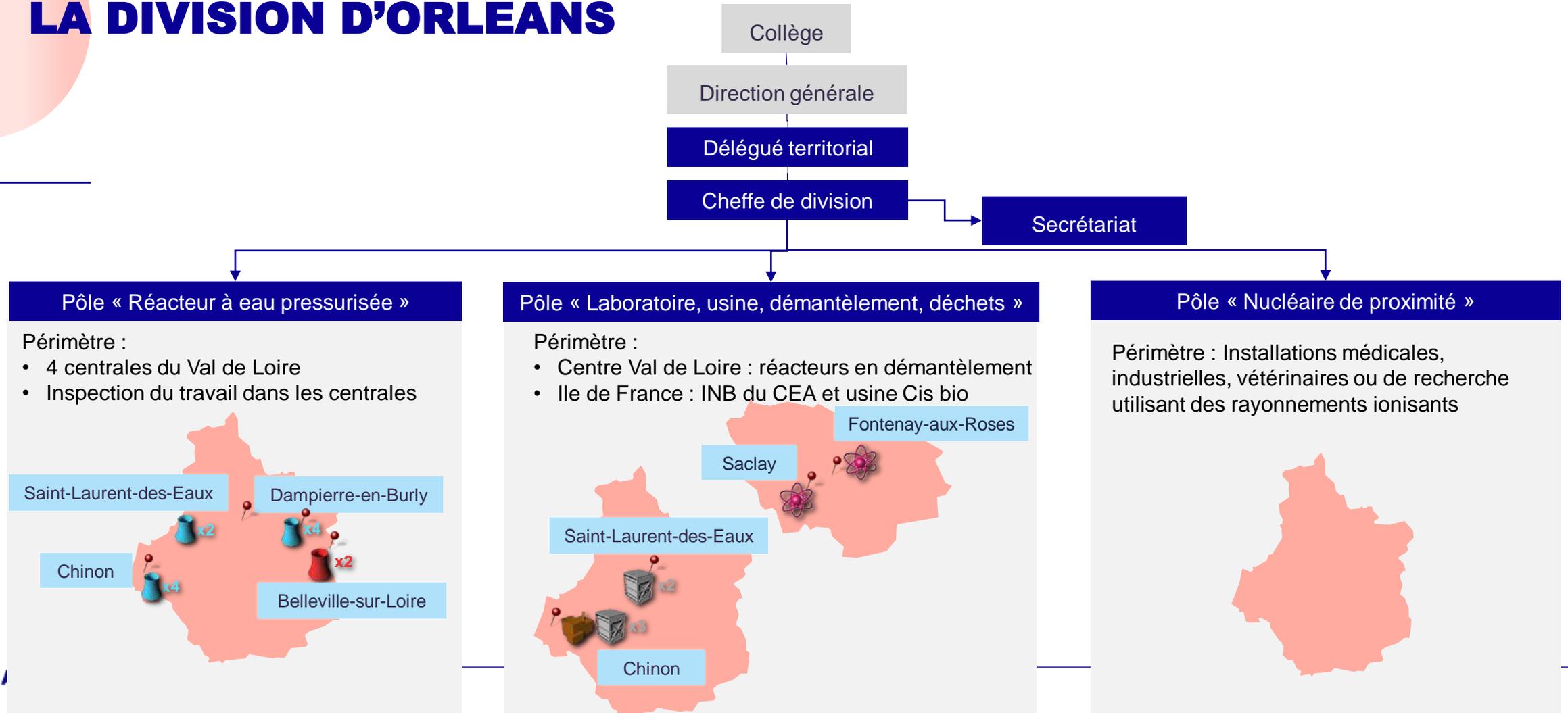
- 8 services de radiothérapie externe,
- 3 services de curiethérapie,
- 11 services de médecine nucléaire,
- 32 services mettant en œuvre des pratiques interventionnelles radioguidées,
- 38 scanners,
- Environ 2 700 appareils de radiologie médicale et dentaire.



Domaine industriel, vétérinaire et de recherche

- 10 sociétés de radiographie industrielle,
- environ 330 équipements industriels, vétérinaires et de recherche.

LA DIVISION D'ORLEANS



03

CHIFFRES CLEFS

EFFECTIFS

2 106

Personnels
de statuts public et privé

307

Inspecteurs

116

Doctorants
et post-doctorants

57

Docteurs d'État
ou personnes habilitées
à mener des recherches

LES AUTRES CHIFFRES CLEFS DE L'ASNR

CONTRÔLE

1 790

Inspections

1 940

Décisions individuelles
d'autorisation et
d'enregistrement délivrées

30 022

Lettres de suite d'inspection
disponibles sur asnr.fr



INTERNATIONAL

282

Accords bilatéraux
de coopération en vigueur
avec des organismes
de recherche ou d'expertise

38

Pays concernés
par ces accords

58

Projets internationaux en cours
sous l'égide de l'OCDE-AEN,
la Commission européenne ou l'ANR



PATRIMOINE INTELLECTUEL

42

Brevets français
en vigueur
(dont 9 en copropriété)

69

Brevets en vigueur
à l'étranger



RECHERCHE

256

Publications
répertoriées au JCR
(*Journal Citation Reports*)

25

Thèses
soutenues



MERCI

CLI DE CHINON

UNE NOUVELLE AUTORITÉ

POUR LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET LA RADIOPROTECTION

LES CHIFFRES CLEFS DE L'ASNR POUR CHINON

CONTRÔLE

39

Inspections
Autant de lettres de
suite consultables
sur asnr.fr

33

Pilotées par la division
d'Orléans

45

Jours de terrain + 38 jours
d'analyse de documents dans le
cadre des inspections



INTERNATIONAL

1

Echange avec inspection en
Suède

1

Echange avec le Canada
avec participation à
l'inspection de revue de
Dampierre



EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

49

ESx traités et
autant de CRESx
d'analysés

4

Niveau 1



DEROGATIONS

3

Modifications
temporaires des
installations



- **FORCES**

- Maintien des performances en conduite des installations
- Des performance en radioprotection qui progressent avec un taux de contamination des intervenants parmi les plus bas du parc
- Une bonne maîtrise du confinement liquide des substances dangereuses et des progrès sensibles en environnement avec des performances qui placent aujourd'hui le CNPE parmi les meilleurs du parc
- Une reprise en main des risques de chute de hauteur avec un contrôle de l'ensemble des protections collectives concernées

- **LES POINTS DE VIGILANCE POUR 2025**

- La gestion des charges calorifiques dans les locaux,
- La fiabilisation des activités humaines,
- La gestion des déchets et notamment la poursuite de l'évacuation des déchets historiques
- La préparation des chantiers et la prise en compte de l'ensemble des risques pendant ces phases préparatoires,